

Site

Lieu ou espace de petites dimensions (hectométriques ou kilométriques) considéré du point de vue de ses caractéristiques particulières, de ses attributs et qualités qui le différencient des autres lieux et font qu'il représente un intérêt spécifique pour une société donnée. Il ne se confond pas avec la [situation](#), position d'un lieu par rapport aux autres lieux et aux courants d'échanges. Plus simplement, le site peut désigner le [lieu](#), l'emplacement où a été installé un équipement (un site industriel, les différents sites d'une université...)

À la suite des historiens du XIX^e et du début du XX^e siècle, comme C. Jullian (1907-1927), la géographie classique a fait du site une notion fondamentale en cherchant à comprendre la répartition et [localisation](#) précise de l'habitat, en particulier des villages et des villes. Les hommes auraient choisi des lieux jugés favorables pour la défense, la salubrité, les échanges, en fonction de leurs caractéristiques topographiques, géologiques ou hydrographiques (promontoire, terrasse sèche, col), sans que soient jamais bien précisées les dimensions, la métrique de ces sites. Cela a posé problème quand on a constaté que les villes s'agrandissaient et dépassaient le site initial considéré comme favorable ; les chercheurs ont hésité à qualifier de sites les lieux correspondant aux nouveaux «quartiers» urbains, qui ne présentaient pas nécessairement de caractéristiques « favorables », ou ont distingué site initial et sites d'extension.

Le sens de la notion a été étendu ensuite dans la géographie classique à des espaces un peu plus vastes qu'un village ou que le noyau initial d'une ville, à l'«échelle» du kilomètre ou de la dizaine de kilomètres, toujours considérés du point de vue de leurs qualités physiques ou de l'intérêt qu'ils peuvent représenter pour une société. On parle ainsi de site de fond de «vallée» humide, de site de versant ensoleillé, de site de front de mer. On est très proche alors de ce que les spécialistes de géographie agraire appellent un [terroir](#)*, ou de ce que G. Bertrand appellera en 1968 le [géofaciès](#) ou le [géosystème](#). On reste dans une problématique déterministe* ou possibiliste*.

Mais les qualités attribuées à un site sont très largement subjectives, dépendent des cultures, des affects, des habitudes des groupes sociaux, des techniques disponibles à une époque donnée. Les spécialistes de la géographie du tourisme, plus largement de la géographie des services, se sont intéressés aux qualités sociales des lieux, à ce qui fait que tel lieu correspond à des [représentations](#) positives dans l'esprit des gens, attire, paraît « beau » ou « dynamique », au contraire d'autres lieux. La notion de site a trouvé ou retrouvé une place essentielle dans la géographie des perceptions et des représentations, de l'espace vécu, la géographie culturelle, sans que soient réglés les problèmes posés par l'ambiguïté de ses dimensions. Des travaux ont étudié quels sites sont déclarés pittoresques ou dignes d'intérêt et protégés par la loi (depuis 1930 en France), quels attributs sont invoqués - naturels ou construits -, au nom de quels principes scientifiques ou patrimoniaux, quels éléments composent ces sites protégés, quelle est leur répartition dans le «territoire» national. Dans la mesure où souvent le site protégé par la loi est composé d'un ensemble d'éléments autour d'un monument ou d'une forme de «relief» originale, et paraît intéressant par l'agencement et la structure même de ces différents éléments, on est très proche alors de la notion de [paysage](#).

Récemment, les géologues et géomorphologues ont élaboré les concepts de [géosite](#) et [géomorphosite](#) (Géomorphologie, 2005-3), des sites (ou lieux) qui montrent des roches, des phénomènes géologiques, des formes de relief spécifiques et dignes de protection à ce titre.

En géographie économique et administrative, un site est une unité spatiale élémentaire de production de biens ou de services, notamment dans le cas d'une société ou administration possédant plusieurs établissements (terme pratiquement équivalent alors à celui de site).

En géographie des transports et en urbanisme, site est synonyme d'emplacement ou d'espace dans l'expression « transport en site propre », c'est-à-dire sur un espace réservé à cet effet.

Dans les nouvelles technologies de la communication, un site est un lieu singulier de l'espace virtuel et numérique de l'Internet, caractérisé par une adresse individuelle IP et par une ou plusieurs pages d'informations coordonnées, stockées sur le serveur d'un fournisseur d'accès ou d'un organisme.

Gérard Hugonie

Documents joints

[Réflexions sur la notion de site internet](#)

Bibliographie

- G. BERTRAND, 1968 .- « Paysage et géographie physique globale, esquisse méthodologique », Revue géogr. Pyr. et SO, , 3, 249-272
- GÉOMORPHOLOGIE, 2005-3.- Numéro spécial sous la direction de E. Reynard et M. Panizza, consacré à la notion de « géomorphosite ».
- JULLIAN C., 1907-1927 .- Histoire de la Gaule, Colin, 8 tomes.
- WIEBER J.C., dir., 1995, Milieux et ressources, Atlas de France, tome 5, Reclus-Doc. Fse, 144 p.

HYPERGE